

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 48

Séance du 26 MAI 2003
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 36
Tous les délégués, sauf
GANGLOFF, ZINCK, (excusés), PREVOT, qui étaient représentés
respectivement par MM. MORITZ, DUBOIS, FEIG.
MM. AMRHEIN, ATZENHOFFER, KELLER, STEINER, MESSMER,
E. HELMER, GOETZ, HERRLE, Mme HITTLER, (excusés)
WINLING, KLIPFEL, FROELICH (non excusés).

DEL. N° 74/2003

OBJET : ASSAINISSEMENT

**REDEVANCE « ASSAINISSEMENT » POUR LES EXPLOITANTS
AGRICOLAS**

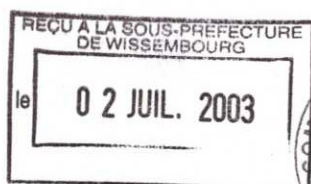
- VU la délibération du conseil communautaire en date du 22 octobre 2001 « assainissement, modification de la délibération de la redevance d'assainissement pour les exploitants agricoles »,
- VU l'avis de la sous-commission « assainissement » en date du 21 mai 2003,
- VU l'avis du bureau du 19 mai 2003,
- VU l'alinéa 4 de l'article R2333 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que seule l'existence d'un branchement distinct pour les besoins de son exploitation, en l'absence de raccordement au réseau d'égout, entraînerait le non-assujettissement de l'exploitant agricole à la redevance d'assainissement.

Sur proposition du bureau, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- **de modifier la délibération du 22 octobre 2001, suite à une modification de la réglementation relative à l'abattement pour les exploitants agricoles ;**
- **de supprimer l'abattement forfaitaire pour les exploitants ayant un compteur unique pour l'habitation et l'exploitation.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.



Pour copie conforme
DURRENBACH, le 18 juin 2003

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,
Bernard LOGEL